



Au cœur de la forêt

Schweizerischer Forstverein Société forestière suisse Società forestale svizzera

Communiqué de presse

La propriété forestière, enjeux et défis

(Lausanne, le 25 août 2011)

En cette année internationale de la forêt, décrétée comme telle par les Nations Unies, **la Société forestière suisse tient sa 168^e assemblée annuelle** en terres vaudoises. Année particulière s'il en est pour les professionnels de notre association, ces deux journées sont l'occasion de prendre le temps de discuter des questions fondamentales sur la propriété forestière.

L'ouverture officielle s'est déroulée en présence de **Mme la conseillère d'Etat, Mme de Quattro à qui est revenu la tâche de souhaiter la bienvenue à la SFS**. « Il faut sortir du bois pour parler de la forêt » a-t-elle souligné, « car les forestiers ne sont pas les seuls à s'occuper de la forêt. Cela implique la recherche continue de nouveaux équilibres afin d'atteindre des solutions durables. »

Les enjeux

La population aime la forêt suisse. L'idée préconçue selon laquelle la forêt appartient à tout le monde est très largement répandue, avec pour corollaire que les prestations multiples de la forêt sont dues sans contrepartie.

Chaque forêt appartient à un propriétaire, acteur incontournable s'il en est, car c'est sur lui que repose la responsabilité de la gestion de sa forêt.

Les défis

Au centre de ces attentes la propriété forestière fait face à des défis fondamentaux en termes politiques et économiques. Le séminaire organisé par la SFS ce jour met en évidence certaines options et variantes de solutions.

Le premier défi est d'ordre économique. De multiples solutions peuvent être envisagées mais toutes se fondent sur une coopération plus ou moins accrue de la propriété forestière. Si la forme juridique que peut prendre cette coopération est très libre, les domaines qu'elle recoupe répondent à des besoins spécifiques de la propriété. Il a été relevé par Mme Barbara Stöckli-Krebs de la HES Zollikofen, que les coopérations peuvent être mise en œuvre à condition que les premiers concernés soient eux-mêmes convaincus de la démarche. Les coopérations sont aussi amenées à se développer. Au départ il n'y a peut-être que l'acquisition d'une machine forestière en commun, jusqu'à imaginer la nécessité d'une entreprise avec une seule comptabilité.

Au niveau politique les choses se corsent radicalement, car entre les intérêts de la propriété forestière, en particuliers celle sans droit d'imposition, présentés et soutenus par

M. Stefan Flückiger, chargé d'affaires des Propriétaires de forêts bernois (PFB), et ceux des différentes politiques publiques, le consensus n'est pas évident. Les droits des propriétaires sont de plus en plus restreints par la multiplication des directives et ordonnances et leur potentiel de production s'en trouve réduit d'autant.

En partant du postulat que la population suisse n'acceptera jamais une libéralisation du domaine forestier, le Prof. Peter Knoepfel de l'IDHEAP a plaidé pour une troisième voie. Il a souligné que la théorie du sillage doit s'étendre aux prestations socio-écologiques et qu'ainsi la plus-value financière peut être concrétisée. « Les propriétaires forestiers et les entreprises forestières doivent être innovatrices et créer de nouveaux produits » telle fut son message au public.

Organisation

Cet événement est organisé par le service forestier vaudois et la SFS. La journée du vendredi est dédiée à des excursions dans le terrain en relation avec le thème du séminaire et permettront également de découvrir certaines particularités du pays vaudois et même français avec les pâturages boisés du Risoux!

Changement au comité

M. Michele Fürst quitte le comité de la SFS et est remplacé par M. Olivier Schneider qui prend ses fonctions ce jour. M. Schneider s'occupera pour la SFS de la formation continue des ingénieurs forestiers au niveau suisse.

Prochaine assemblée de la SFS

Le canton de Zurich accueillera la 169^e assemblée annuelle de la SFS les 30/31 août 2012.

Documentation

Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.forstverein.ch ainsi que dans le numéro 7/2011 du Journal forestier suisse. Celui-ci peut être commandé auprès de Mme Barbara Allgaier Leuch (szf@forstverein.ch).

Photographies

Les photographies en haute résolution sont d'ores et déjà disponibles sous www.forstverein.ch/archiv/medienmitteilungen.html.

Contact

Adrian L. Meier-Glaser, président de la Société forestière suisse, 079 222 45 03.

Jean-Christophe Clivaz, vice-président de la SFS, 079 436 84 39.

La Société forestière suisse

La Société forestière suisse (SFS) s'engage depuis sa création en 1843 pour la conservation de la forêt et de ses prestations afin d'en garantir l'usage à nos futures générations.

La SFS est ouverte à tous les professionnels du milieu forestier intéressés et compte près de 900 membres.